



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 4.1

Numéro de la demande : 2014-3551
Demande : B.4.1 – Conversion à l'homologation complète sans consultation
Produit : Insecticide/acaricide technique Spiromésifène
Numéro d'homologation : 28589
Matière active (m.a.) : Spiromésifène
Numéro de document de l'ARLA : 2668128

But de la demande

La présente demande vise à convertir l'homologation conditionnelle de l'insecticide/acaricide technique Spiromésifène en une homologation complète. La nouvelle condition d'homologation était de fournir des renseignements additionnels permettant de caractériser le risque potentiel pour les colonies d'abeilles. Veuillez consulter les documents d'homologation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) ERC2007-08, RD2012-15, PRD 2011-18 et RD2012-15 pour obtenir des renseignements généraux sur le spiromésifène et des détails sur son homologation.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques, ni évaluation sanitaire ou de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

Les renseignements sur le devenir dans l'environnement et la toxicité des utilisations extérieures et en serre se trouvent dans les documents de décision d'homologation de l'ARLA ERC2007-08 et RD2012-15. À la lumière de l'examen des informations additionnelles transmises à l'ARLA dans le cadre de ces demandes concernant l'exposition potentielle et les effets du spiromésifène sur les insectes pollinisateurs et des mesures actuelles d'atténuation inscrites sur les étiquettes du produit pour réduire l'exposition des insectes pollinisateurs, on ne prévoit pas que les colonies d'abeilles subiront des effets nocifs à la suite de ces utilisations. Par conséquent, l'ARLA appuie l'homologation complète.

Conclusion

L'ARLA a examiné les renseignements fournis en appui à la conversion de l'homologation conditionnelle du spiromésifène en une homologation complète. À la lumière de cet examen, le produit en question est acceptable pour une homologation complète.

Références

- ARLA 2666945** 2014. Evaluation of common ornamental plants sold in the USA for attractiveness to Honey Bees (*Apis mellifera*).
- ARLA 2666944** 2014. Crop Characteristics and Environmental Factors that Influence Attractiveness to Bees in Ten US Commodities including Canola, Almond, Citrus, Soybean, Cucurbit, Cotton, Strawberry, Corn, Potato and

Wheat.ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.